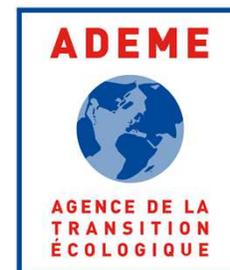




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lancement GRAINE 2022 - 4^{ème} édition

Webinaire de présentation de l'APR
Jeudi 14 Octobre 2021 10h-11h

Aïcha EL KHAMLICHI (SFAB) – Fabienne MULLER (SVD) - Virginie LE RAVALEC (DEPR)

Contact : aprgraine@ademe.fr ou formulaire de contact ici :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20211004/graine2021-194>

SOMMAIRE

- 1. Contexte**
- 2. Présentation des axes de l'APR – priorités/exclusions – évolutions**
- 3. Calendrier**
- 4. Éligibilité – taux de financement**
- 5. Questions/réponses via le chat (micros fermés)**

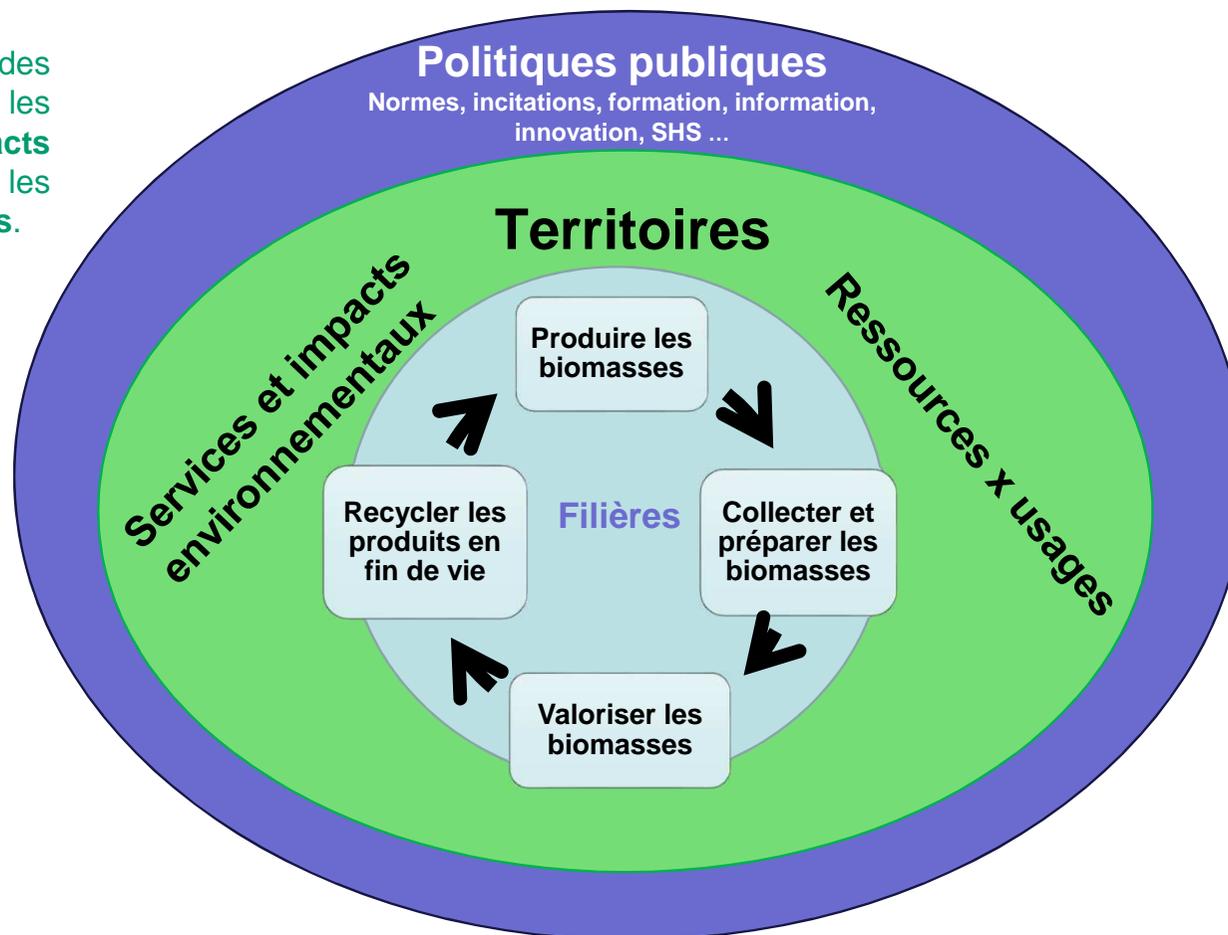
L'appel à projet GRAINE : *Produire et valoriser les biomasses*

Soutenir un **développement durable** des **filières** de la bio-économie dans les **territoires** réduisant les **impacts environnementaux** et favorisant les **services rendus par les écosystèmes**.

Projets s'inscrivant dans la **lutte contre le changement climatique** et **économie circulaire**.

Biomasses ciblées : productions végétales et animales, et leurs coproduits, déchets organiques, y compris algues et insectes.

Projet collaboratifs et impliquant des parties prenantes



4^e édition APR GRAINE

L'appel à projet GRAINE : *Produire et valoriser les biomasses*

Colloque ADEME ANR Bioéconomie Durable, janvier 2021

Synthèse et guide prise en compte impacts environnementaux pour le montage de projets R&D (produits biosourcés notamment)



Colloque Bioéconomie durable : Quels acquis et besoins de R&D pour les territoires?

Octobre 2019



Recueil de fiches et pages web de valorisation des projets lauréats GRAINE de 2016 à 2020 sur ademe.fr (en cours de finalisation)

3 éditions

2016/2017
2017/2018
2019/2020

96

projets
lauréats

(+5 en liste
complémentaire)

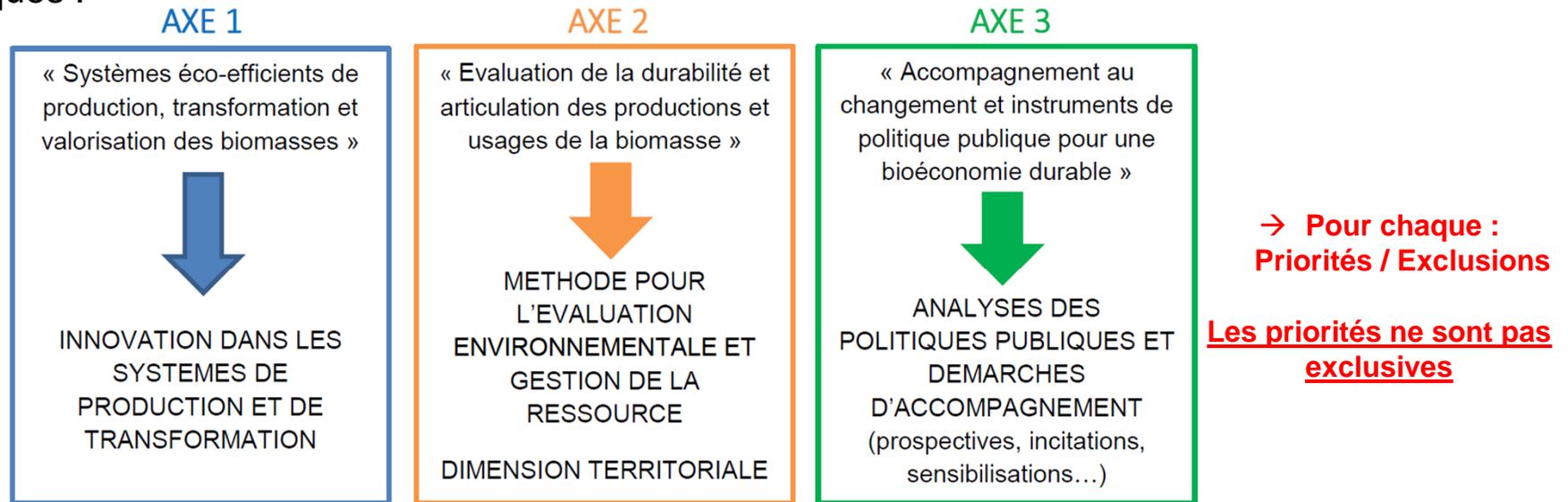
23,6 M€
d'aide

L'APR GRAINE – 4^e édition (2022)



L'objectif : soutenir un **développement durable** des **filières** de la bioéconomie dans les **territoires** réduisant les **impacts environnementaux** et favorisant les **services rendus par les écosystèmes**

3 axes thématiques :



Structures ciblées : instituts techniques, laboratoires de recherche (publics/privés), entreprises – en partenariats avec médiateurs/facilitateurs territoriaux, collectivités, bureaux d'études...

Renforcement de la prise en compte des enjeux de l'adaptation au CC et de la reconquête de la biodiversité

Axe 1 - Systèmes éco-efficients de production, transformation et valorisation des biomasses

Objectif principal :



développement et amélioration des différentes étapes de production, collecte, transformation et valorisation de toutes les biomasses en intégrant notamment les enjeux liés à l'économie circulaire et à la maximisation des **services rendus par les écosystèmes, en prenant en compte l'évolution du climat.**

Sous-objectifs :



Innovations pour la production et la récolte durables des biomasses



Collecte, caractérisation, préparation et traçabilité de la biomasse



Valorisation non-alimentaire des biomasses

Axe 1 - Systèmes éco-efficients de production, transformation et valorisation des biomasses

EXCLUSIONS 2022

(Exemples - hors périmètre et non retenus pour cette édition)

- Procédés de pyrolyse et pyrogazéification
- Projets de microméthanisation domestique
- Produits biosourcés : emballages à usages uniques

PRIORITÉS 2022

(Exemples - intérêt particulier, mais non exclusif)

Systèmes de production durables :

- Conception **d'innovation** à l'échelle **territoriale et/ou filières**
- Intégration des enjeux **d'atténuation et d'adaptation** au **changement climatique, préservation de la biodiversité**
- **Amélioration des sols agricoles**

Mobilisation : Optimiser ou développer des systèmes de **traçabilité** et de caractérisation de la **qualité des ressources** biomasse en fonction des différents usages possibles

Procédés de combustion pour la production de chaleur :

- Valorisation des cendres
- Développement des poêles, inserts, chaudières innovants d'un point de vue énergétique et à coûts maîtrisés ;

Valorisation des déchets organiques : Amélioration des procédés de tri des indésirables avant entrée en méthanisation (biodéchets)

Produits biosourcés: matériaux éco-conçus à longue durée de vie pour le **bâtiment, travaux publics, transports**

Bois : Innovation dans la **1^{ère} et 2^{nde} transformation** des bois **feuillus** produits en France

Biocarburants : Optimisation, intensification des **filiales de biocarburants** déjà existantes

AXE 1

« Systèmes éco-efficients de production, transformation et valorisation des biomasses »



INNOVATION DANS LES
SYSTEMES DE
PRODUCTION ET DE
TRANSFORMATION

Principales évolutions concernant les priorités depuis la 3^e édition :

- Renforcement des attentes sur la **conception des systèmes agricoles** : développement des synergies biomasse alimentaires et non-alimentaires au sein de la parcelle agricole; amélioration des sols agricoles dont éventuellement biochars (sous conditions); enceintes de cultures à faible impact environnemental
- **Gestion forestière et filières bois** : nouvelles attentes sur la traçabilité des pratiques et l'amélioration de la performance environnementale de la remise en gestion des forêts peu exploitées et de la transformation vers des plantations
- Nouvelles attentes sur la préparation du bois bûches pour le **chauffage domestique**
- **Sols dégradés** : Nouvelles cultures ou élevages lors d'un changement d'usage en zones grises / **exclusion** des projets sur faisabilité du phytomanagement
- Réintégration des travaux sur les **procédés de méthanisation/méthanation** : focus sur le downsizing

Axe 2 - Evaluation de la durabilité et articulation des productions et usages de la biomasse

Objectif principal : ➔ Développer des méthodes et d'outils favorisant une **approche systémique et durable de la gestion des biomasses** au sein des filières et des territoires : promouvoir la gestion durable des sols et des écosystèmes dans le cadre d'une mobilisation accrue de la biomasse, de gérer les concurrences d'usages au sein des territoires et entre les filières

Sous-objectifs : ➔ L'évaluation de la durabilité du développement des filières utilisant les biomasses à différentes échelles spatiales et temporelles

➔ **Le suivi, aux échelles territoriales, des ressources de biomasse, de leur mode de production, ainsi que leurs modélisations** en tenant compte des impacts du changement climatique et des évolutions des politiques publiques

➔ L'optimisation et la planification de la **gestion territoriale des ressources biomasses et de l'usage des sols**

Axe 2 - Evaluation de la durabilité et articulation des productions et usages de la biomasse

PRIORITÉS EDITION 2022

(intérêt particulier, mais non exclusif)

ARTICULATION DES PRODUCTIONS ET USAGES DE LA BIOMASSE

- Méthodes/outils de suivi, de capitalisation, de traitement et de diffusion des informations territoriales nécessaires à l'évaluation de la ressource en biomasse, des services écosystémiques et à la production d'indicateurs économiques et sociaux pour les filières de la bioéconomie
- **Démarches** territoriales et **outils d'aide à la décision opérationnels et appropriables** par les bureaux d'étude et les acteurs territoriaux ;

EVALUATION DE LA DURABILITÉ :

AGRICULTURE ET
ALIMENTATION

GESTION
FORESTIERE
ET FILIERES
BOIS

FERTILISANTS ET
AMENDEMENTS

TRAITEMENTS
DES DECHETS
ORGANIQUES

GESTION
DURABLE DES
SOLS (y compris
dégradés)

PRODUITS
BIOSOURCES ET
BIOCARBURANTS

ESPACES
NATURELS
microplastiques

AXE 2

« Evaluation de la durabilité et articulation des productions et usages de la biomasse »



METHODE POUR
L'EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE ET
GESTION DE LA
RESSOURCE

DIMENSION TERRITORIALE

Principales évolutions des priorités depuis la 3^e édition :

- **Agriculture et alimentation** : conditions de durabilité des filières énergétiques au regard des évolutions climatiques ; amélioration des ACV (usage des terres, sols et biodiversité)
- Renforcement des attentes sur la **gestion forestière et filières bois** : amélioration des inventaires, évaluation des impacts des pratiques d'intensification, amélioration des ACV, potentiels et impacts de scénarios de mobilisation, ...
- **Bioraffineries** : Connaissance des impacts environnementaux, sociaux et économiques
- **Sols (y compris dégradés)** : Amélioration et opérationnalisation des méthodes d'évaluation de la multifonctionnalité des sols ; Quantification des bénéfices liés à la production de biomasse sur sols dégradés par comparaison à d'autres usages alternatifs (photovoltaïque, réservoir de biodiversité...)
- Réduction des attentes sur les contaminations par les **microplastiques** (*à noter organisation d'un séminaire fin novembre avec l'ensemble des projets en cours*)

Axe 3 - Accompagnement au changement et instruments de politique publique pour une bioéconomie durable

Objectif principal :



Identifier les **leviers, accompagnements et apprentissages** nécessaires pour favoriser la transition vers une bioéconomie durable.

Sous-objectifs :



Analyser les **conditions économiques, organisationnelles, sociales, institutionnelles et juridiques** dans lesquelles se prennent les décisions et se mettent en place des mesures et des actions en faveur du développement d'une bioéconomie durable



Analyser les **instruments de politiques publiques**



Analyser la **diversité des représentations** et des **réalités sociales**

Axe 3 - Accompagnement au changement et instruments de politique publique pour une bioéconomie durable

Cible prioritaire :  Sciences humaines et sociales (sciences politiques, économie, ...)

EXCLUSIONS EDITION 2022

(hors périmètre et non retenus pour cette édition)

Les projets portant sur les analyses sociologiques des acteurs dans le cadre de la **transition des systèmes alimentaires** (déjà couvert par l'APR TEES)

PRIORITÉS EDITION 2022

(intérêt particulier, mais non exclusif)

- Analyse de la **cohérence des politiques publiques** favorables et défavorables au développement d'une bioéconomie durable, contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la reconquête de la biodiversité
- Changements de comportements sur la prévention et le tri à la source des biodéchets
- Développement d'indicateurs sur la biodiversité, les sols et la séquestration carbone pour évaluer les politiques publiques portant sur la filière forêt-bois.
- Analyse des freins et leviers pour mobiliser les acteurs des systèmes agricoles à l'échelle des filières et des territoires sur l'atténuation et l'adaptation aux impacts du changement climatique
- **Analyses des freins et leviers psychosociaux et juridiques** pour l'utilisation de biomasse issue de sols pollués

AXE 3

« Accompagnement au changement et instruments de politique publique pour une bioéconomie durable »



ANALYSES DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET
DEMARCHES
D'ACCOMPAGNEMENT
(prospectives, incitations,
sensibilisations...)

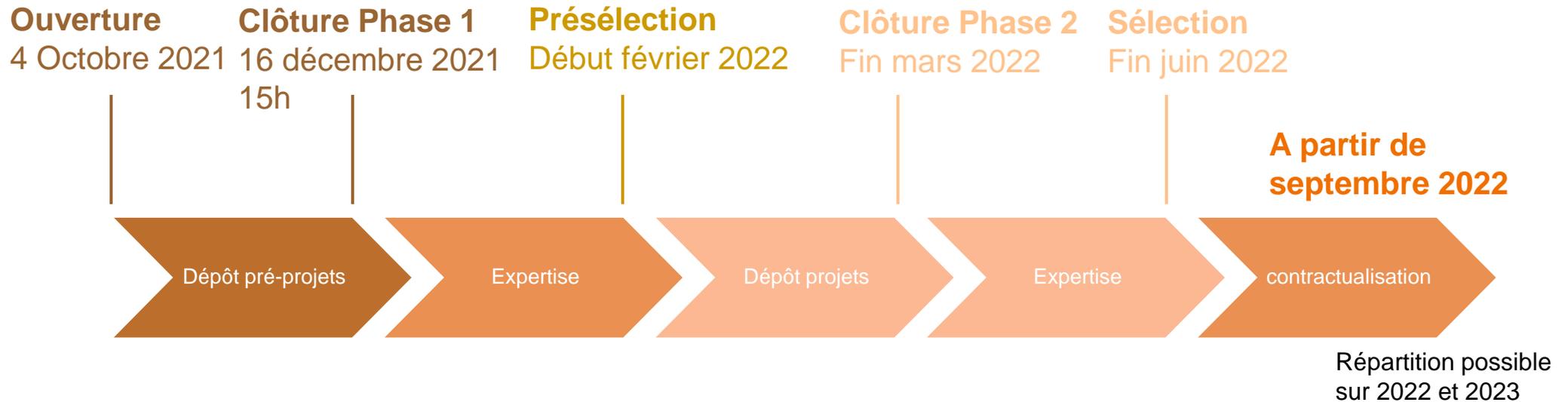
Principales évolutions sur les priorités depuis la 3^e édition :



- **Prospective** : Attentes sur l'amélioration et spatialisation des travaux de prospectives sur la place de la bioéconomie dans la lutte contre le changement climatique et la reconquête de la biodiversité
- **Valorisation des matières organiques : méthanisation** (conditions socio-économiques de déploiement de la méthanisation, évaluation des risques économiques et technologiques et leviers pour les limiter, etc.)
- **Gestion forestière et filières bois** : analyses de dispositifs permettant de renforcer la prise en compte des **enjeux environnementaux et la préservation des services écosystémiques** dans le **développement du bois-énergie** ; Analyse et recommandation de leviers pour rendre effective et viable une stratégie d'optimisation d'utilisation du bois
- **Agriculture et alimentation** : développements des paiements pour services environnementaux articulant les enjeux climatiques et les enjeux environnementaux locaux (sol, eau, biodiversité) ; Innovations organisationnelles et logistiques dans la territorialisation de l'alimentation, impliquant les acteurs industriels et de la distribution
- **Sols (y compris dégradés)** : meilleure prise en compte des sols dans les politiques publiques (indicateurs, objectif de restauration, mesures), travaux questionnant les réticences de tous les acteurs des marchés potentiels de la biomasse issue des sols pollués, mieux comprendre la nature et les raisons de ces réticences.

L'APR GRAINE – 4^e édition (2022)

Calendrier :



Prochaine échéance : jeudi 16 décembre 2021 à 15 heures !

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20211004/graine2021-194>

Phase 1 : dépôt des pré-projets

Ouverture
4 octobre
2021

Clôture
16 décembre
2021 à 15h



Volet technique du pré-projet et synthèse d'aide au dépôt disponibles sur <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20211004/graine2021-194>

- Dossier de **5,5 pages maximum** comprenant :
 - Objectifs et caractère innovant (2p)
 - Organisation et méthodes (2p)
 - Calendrier (1/2p)
 - Complémentarité partenaires (1/2p)
 - Démarche « responsable » (1/2p)
- Le dépôt sur la plateforme nécessite la création d'un compte utilisateur
- Veillez à anticiper le dépôt de votre dossier, des bugs peuvent arriver et seront difficiles à résoudre le dernier jour

Contact : via le formulaire de contact de la plateforme ou aprgraine@ademe.fr

Structures et projets éligibles

Qui est concerné ?

- Acteurs publics et privés de recherche, entreprises, acteurs travaillant sur l'évaluation environnementale, acteurs de sciences économiques, sociales et humaines.

FAIRE SA THÈSE AVEC L'ADEME

Programme thèses

- Allocation doctorale
- Doctorants (contrat de 3 ans)
- Concept, faisabilité

TRL* 3 à 4

DÉVELOPPER SON PROJET DE R&D

Programme recherche et développement

- Subventions et aides remboursables
- Organismes de recherche ; entreprises ; associations et collectivités
- Développement - mise en œuvre expérimentale - recherche action - recherche pré-normative

TRL 4 à 7

FINANCER SON PROJET D'INNOVATION

Programme d'investissements d'avenir

- Aides remboursables et subventions ; prise de participation
- Entreprises
- Démonstration ; expérimentation échelle 1 ; première industrielle

TRL 6 à 9+

*TRL : Technology readiness level

Quels types de recherche ?

- De la recherche en connaissances nouvelles
- De la recherche industrielle.
- De la recherche organisationnelle.
- De la recherche méthodologique et prénormative.
- De la recherche technologique

Les projets attendus...

- devront s'inscrire dans **un ou plusieurs** axes ou plusieurs sous-axes de l'appel à projet;
- porteront en priorité sur des recherches à visée **opérationnelle** (les projets à caractère essentiellement fondamental sont exclus);
- privilégieront un **ancrage territorial**, lorsque cela sera pertinent (implication d'acteurs du territoire) ;
- seront **collaboratifs** et associeront au moins un partenaire de recherche (public ou privé);

Les projets attendus...

- viseront un programme de travail sur une **durée maximale de 3 ans**, en cas de besoin d'une durée supérieure → justification de la demande au regard des objectifs scientifiques et techniques du projet.
- Intégreront une phase sur la **réplicabilité** et la **transposition** à d'autres cas (pour les projets s'appuyant sur des cas d'études, visant à développer des outils et méthodes d'analyses...)
- présenteront une note d'attention particulière **sur l'empreinte environnementale de leur activité de recherche**

Focus démarche « responsable »

« les projets présenteront une note d'attention particulière **sur l'empreinte environnementale de leur activité de recherche** »

Avoir une attention particulière sur :

Organisation
d'évènements

Alimentation durable, gestion des déchets, transports participants...

(→ voir guide ADEME

<https://www.ademe.fr/restauration-evenementielle-durable>)

Déplacements

Limiter la prise de l'avion, favoriser les transports plus doux quand possible (trains, bus, vélo) ...

Locaux (laboratoires,
serveurs numériques)

Mutualiser et partager des locaux ; performance des logiciels utilisés ; impacts des mails (privilégier les liens wetransfer aux pièces jointes...)

Exemple : collectif de chercheurs mis en place pour réduire l'empreinte de leurs activités de recherche sur l'environnement:

<https://labos1point5.org/>

Après la sélection...

Dans le cadre du **plan national de la science ouverte** (juillet 2018, MESRI), les coordinateurs de projets et partenaires s'engagent en cas de financement à déposer les publications scientifiques (texte intégral) issues du projet de recherche dans une **archive ouverte**.



[Lien vers le pdf](#) 

Modalités financières

Aide maximale visée= 250 k€ par projet

Les porteurs de projet à rechercher sont invités à rechercher des co-financements (Régions, Feder...)

Les dépenses éligibles constituent la part des dépenses prévues et indispensables à la réalisation du projet, hors salaires de la Fonction Publique.

	Intensité de l'aide maximale apportée par l'ADEME			
	Bénéficiaire dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaire dans le cadre d'une activité non économique
	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	
Recherche fondamentale et recherche en connaissances nouvelles	-	-	-	100 %
Recherche industrielle	70 %	60 %	50 %	50 %
Développement expérimental	45 %	35 %	25 %	50 %



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI

